

INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES (IC)  
DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2025-2028  
Mise à jour mars 2025

BLAVEZH KUP – Régate Départementale OPEN SKIFF  
Dimanche 6 Avril 2025 – Ecole de voile Saint-Guenael – LANESTER  
FOYER LAIQUE de LANESTER Voile  
Grade : 5B

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

**1. REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.
- 1.3 **Identification** (Numéro de voile et cagnards). Les bateaux enfreignant RCV 77 ou l'annexe G des RCV en ne portant pas de N° dans la GV ou portant des N° illisibles ou différents de ceux sous lesquels ils sont engagés, seront considérés comme DNS et ceci, sans avis préalable ni instruction (modification de RCV 63.1, A4.1 et A5).

**2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

**3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est **situé au tableau d'affichage de la Grande Salle** ; ils seront également mis en ligne à l'adresse



<https://chat.whatsapp.com/KuU3esJxk5O2C49uMm7vo6>

- 3.2 Le PC course est situé au bureau de l'école de voile de Saint-Guenael [02 97 76 05 80].

#### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

#### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé **au mât de pavillon situé devant l'accès au ponton.**

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **30 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

#### 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe
6 Avril 2025	OPEN SKIFF

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course le samedi est **13H30.**

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course le dimanche est **11H00.**

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16H00.

#### 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

**Série OPEN SKIFF : Pavillon « OPTIMIST »**



#### 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE.**

#### 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont **indiqués en Annexe Parcours.**

#### 10. MARQUES

10.1 Les marques de parcours sont définies en Annexes Parcours

Départ	Parcours	Arrivée
Bouée Cylindrique <b>BLANCHE</b>	Bouée Cylindrique <b>BLANCHE</b>	Bouée « Carotte » <b>JAUNE</b>

#### 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE.**

## 12. LE DEPART

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ	Pavillons
Avertissement	Pavillon de série Un signal sonore	5	  
Préparatoire	Pavillons <b>P, I, Z, Z et I, U</b> ou <b>Noir</b> Un signal sonore	4	     
Une minute	Amené du pavillon préparatoire Un long signal sonore	1	     
Départ	Amené du pavillon de classe Un signal sonore	0	  

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y a pas de changement de parcours.

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque d'arrivée**.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>	Temps limite pour finir après le 1 <sup>er</sup>
OPEN SKIFF	40 minutes	45 minutes	20 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas **20 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le Comité de Course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé **au bureau de l'école de voile de Saint-Guenael**.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé **au tableau d'affichage de la Grande Salle**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

## 18 CLASSEMENT

- 18.1 **1** courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand **trois** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## 19 REGLES DE SECURITE

- 19.1 *[DP] [NP]* Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place : **L'inscription fait office d'élargement DEPART**.  
Il est **obligatoire au retour à terre**. Au retour il est clos à l'heure limite de dépôt des réclamations.  
Le non-respect de chaque élargement entraînera une pénalité appliquée à la course du jour la plus proche, courue et validée par le concurrent.
- b) élargement retour tardif (créneau de 20 minutes), 10%, sans instruction (modification de R63.1).
- c) non élargement retour, sans instruction (modification de R63.1) - (réclamation possible y compris selon RCV69).
- Lieu d'élargement : **Terrasse ou Grande Salle de l'école de voile de Saint-Guénauël**
- 19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du Comité de Course ou du Jury.
- 20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du Comité Technique ou du Comité de Course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés- Sans Objet.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

- 23.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.3 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
  - Une VHF
  - Un couteau
  - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
  - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
  - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

**Les débris doivent être ramenés à terre et mis dans les contenants prévus à cet effet.**

## 25. PRIX

**Les prix seront distribués aux 3 premiers de chaque série.  
à la première féminine et  
au premier benjamin des open skiffs.**

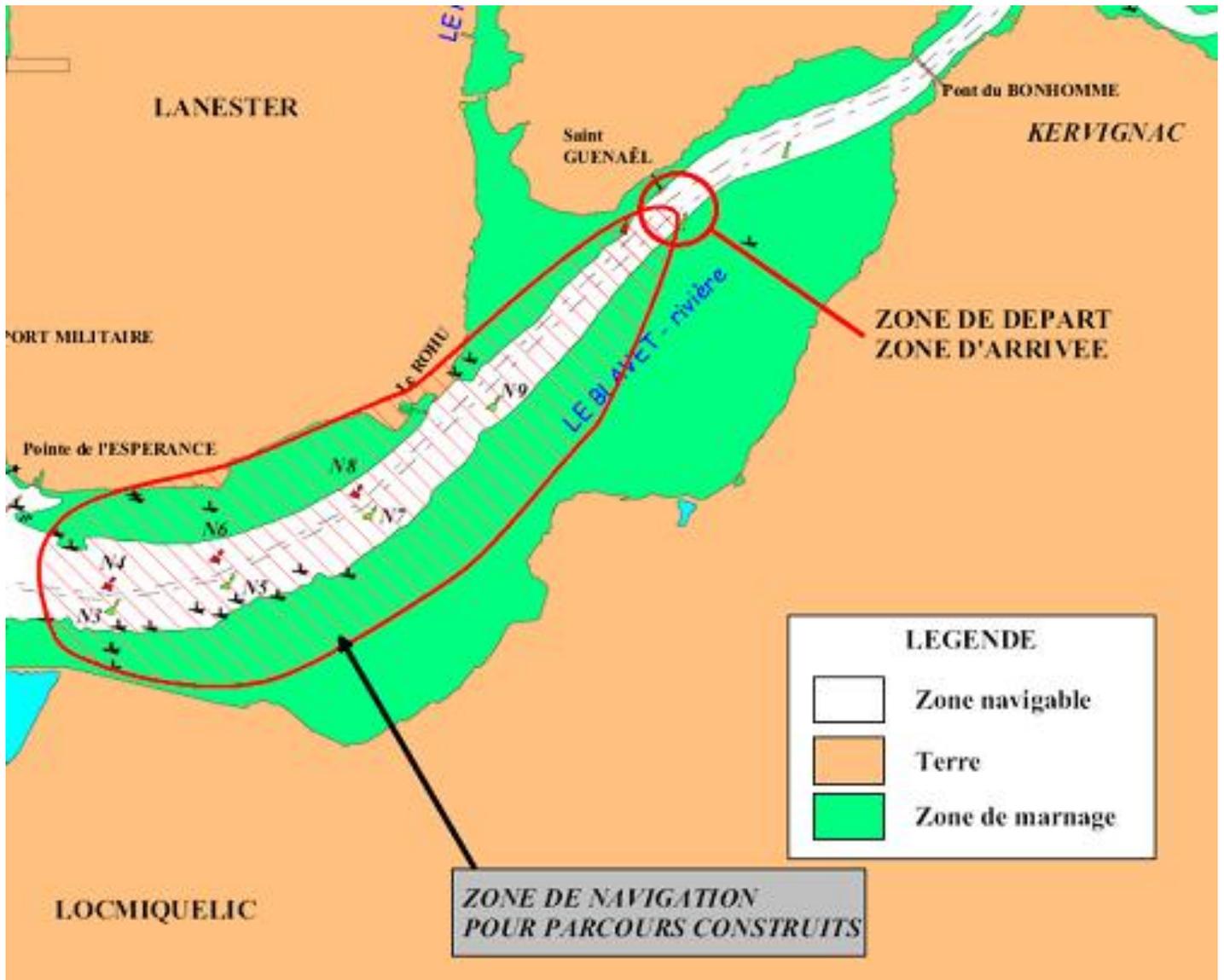
Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : **André LE NEURES**

Président-e du comité technique :

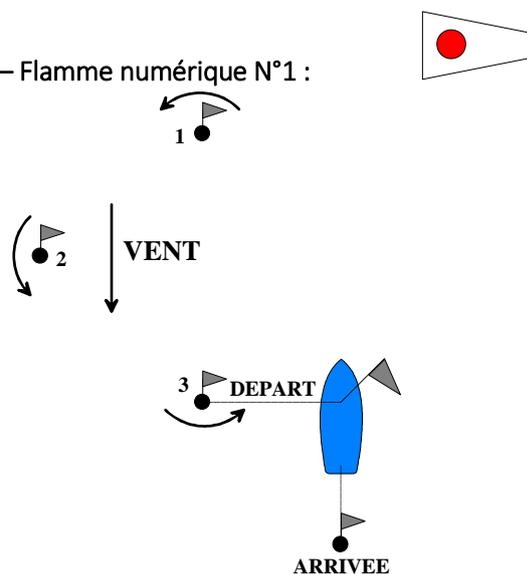
Président-e du jury : **François LOZACHMEUR**

ANNEXE PARCOURS – ZONE DE COURSES :



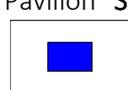
ANNEXE PARCOURS - PARCOURS CONSTRUITS :

Parcours – Flamme numérique N°1 :

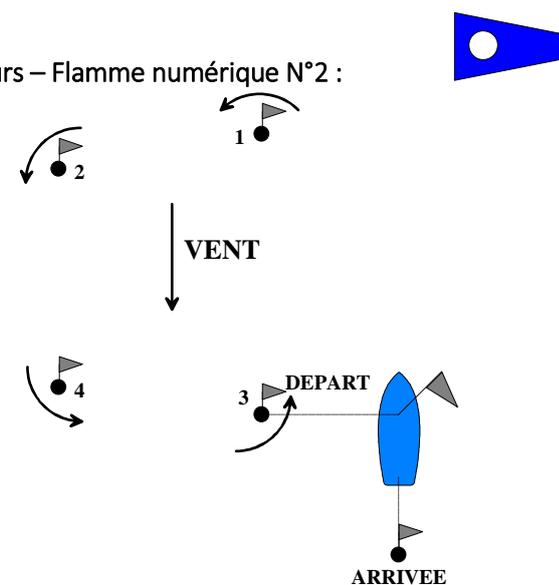


"TRIANGLE" (Pavillon blanc – rond rouge)

Parcours :  
Départ-1-3-1-2-Arrivée

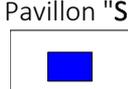
Parcours "réduit"  
(Modification des signaux de course)  
Pavillon "S"  
  
Départ-1-2-Arrivée

Parcours – Flamme numérique N°2 :

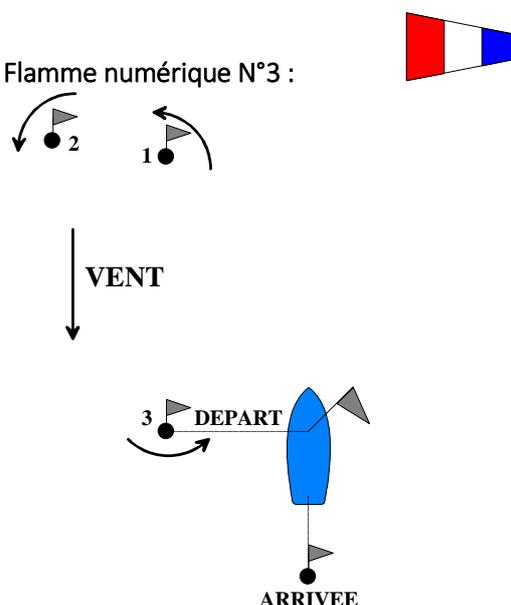


"TRAPEZE" (Pavillon bleu – rond blanc)

Parcours :  
Départ-1-3-1-2-4-Arrivée

Parcours "réduit"  
(Modification des signaux de course)  
Pavillon "S"  
  
Départ-1-2-4-Arrivée

Parcours – Flamme numérique N°3 :



"BANANE" (Pavillon rouge, blanc, bleu)

Parcours :  
Départ-1-2-3-1-2-3-Arrivée

Parcours "réduit"  
(Modification des signaux de course)  
Pavillon "S"  
  
Départ-1-2-3-Arrivée